

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL  
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU JEUDI 15 FEVRIER**

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Philippe MAURS, M. Jean Michel FAUBLADIER, M Thierry CRUEGHE, M Philippe FABRE, M Jean François RODIER, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, Mme Barbara JOACHIM.

Suppléants présents :

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 10

Nombre de titulaires suppléés :

Absents excusés : M. MATHONIER, M. MALICHIER

Secrétaire de séance : M Rey Franck (directeur)

Délibération 3 / 2024

**CONDITIONS PARTENARIALES DANS LES BROCHURES TOURISTIQUES ET SUR LES AUTRES  
SUPPORTS DE COMMUNICATION (en cours d'année)**

**TARIFS 2024**

Rapporteur : Madame La Présidente

L'Office de Tourisme, dans l'exercice de ses compétences, édite des brochures touristiques pour la promotion et la commercialisation touristique du territoire.

Seuls les prestataires touristiques du département pourront devenir partenaires de l'Office, pour les prestataires hors département ils pourront souscrire à de la régie publicitaire. Dans les 2 cas la documentation pourra être déposée à l'Office.

Tout partenariat sera plafonné à 500 € TTC hors « service plus ».

D'autre part l'Office de Tourisme dispose de supports multimédias : sites internet, écran plasma... visant à valoriser les prestataires touristiques sous forme de prestations de « Services Plus ».

Madame La Présidente propose au Comité de Direction les conditions tarifaires ci-dessous pour le partenariat de l'Office de Tourisme au cours l'année 2024.

- Du 1<sup>er</sup> février au 31 août de l'année : 50 % du le tarif annuel + post sur le site et les réseaux sociaux
- Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de l'année : 25 % du tarif annuel + post sur le site et les réseaux sociaux

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

- adopte à l'unanimité les tarifs 2024 proposés ci-contre pour la participation aux brochures et les prestations de service de l'Office de Tourisme
- autorise Madame La Présidente et Monsieur le Directeur à prendre toutes mesures utiles à l'application de la présente.

Affichage :

Au registre sont les signatures,  
pour extrait certifié conforme

La Présidente,

<b>TARIFS 2024 / Partenariat de base : parution brochures</b>			
<b>AGGLO</b>		<b>HORS AGGLO</b>	
<b>MEUBLES – Guide Hébergements</b>			
1er meublé	95,00 €	1er meublé	110,00 €
2ème meublé	- 50%	2ème meublé	-50%
3ème meublé	-75%	3ème meublé	-75%
A partir du 4 <sup>ème</sup> : gratuit		A partir du 4 <sup>ème</sup> : gratuit	
<b>Pour les Meublés labellisés (Clévacances ou Gîtes de France) : remise de 10 €</b>			
<b>HOTELS – Guide Hébergements</b>			
NC et 1*	7.00 €		9.00 €
2*	8.00 €		10.00 €
3 et 4 *	9.00 €		11.00 €
<b>Tarif indiqué par chambre avec un minimum de perception de 95,00 €</b>			
<b>HOTELS AVEC RESTAURANT : Remise de -25% sur la prestation « RESTAURANT »</b>			
<b>HOTELS AVEC BAR : Remise de -25% sur la prestation « BAR »</b>			
<b>CHAMBRES D'HÔTES – Guide Hébergements</b>			
<b>Sans Table d'Hôtes</b>			
Fixe	95,00 €		110,00 €
	+ 7.00 €/chambre		+ 9.00 €/chambre
<b>Avec Table d'Hôtes</b>			
Fixe	110,00€		125,00 €
	+ 7.00 €/chambre		+ 9.00 €/chambre
<b>Pour les chambres d'Hôtes labellisées (Clévacances ou Gîtes de France) : remise de 10 €</b>			
<b>CAMPING – Guide Hébergements</b>			
Fixe	95,00 €		110,00 €
	+ 0,75 €/emplacement sec		+ 0,85 €/emplacement sec
Locatifs (HLL, Mobile-Home) 7.00 €/unité		9.00 €/unité	
<b>CHALETs et autres hébergements locatifs – Guide Hébergements</b>			
Fixe	95,00 €		110,00 €
	7.00 €/chalet		9.00 €/chalet
<b>GITE DE GROUPE OU ETAPE – Guide Hébergements</b>			
Fixe	95,00 €		110,00 €
<b>RESTAURANTS – Guide Restauration et Bars</b>			
<b>Restaurant seul</b>			
Fixe	110 €		150,00 €
<b>BARS OU SALONS DE THE – Guide Restauration et Bars</b>			
	80,00 €		100,00 €
<b>CHÂTEAUX (avec rédactionnel) - Guide d'Accueil</b>			
	220,00 €		250,00 €
<b>SITES - LOISIRS (musées - prestataires d'activités - producteurs locaux) - Guide d'Accueil</b>			
	105,00 €		125,00 €
<b>MULTI-ACTIVITES (pour un prestataire présent dans plusieurs rubriques) – Guide d'Accueil</b>			
1 <sup>ère</sup> activité	105,00 €	1 <sup>ère</sup> activité	125,00 €
2 <sup>ème</sup> activité	-50%	2 <sup>ème</sup> activité	-50%

A partir de la 3<sup>ème</sup> activité et les suivantes -75%

A partir de la 3<sup>ème</sup> activité et les suivantes -75%

**COMMERCES : insertion sur le Plan de Ville : 75,00 €**

**COMMERCES : insertions sur le Guide d'Accueil + Plan de Ville : 135,00 €**

**PARTENAIRES AYANT PLUSIEURS ACTIVITES**

(Ex : site ou activité + hébergement + restauration avec à minima 3 secteurs d'activités)

Gratuité du secteur d'activité dont le prix est le moins élevé

## Partenariat "Services Plus"

### ENCARTS PUBLICITAIRES

**Bannière publicitaire sur le site internet**

**Partenaire : 1 mois 60 € / 1 année : 580 €**

**Hors département : 1 mois 80 € / 1 année : 700 €**

**Asile courrier : ajout d'une documentation prestataire lors de nos envois de documentations**

160,00 € pour l'envoi ciblé de 150 dépliant

210,00 € pour l'envoi ciblé de 150 dépliant

**Insertions publicitaires dans le Guide d'Accueil :**

- La pleine page de 2<sup>ème</sup> ou avant-dernière de couverture : 735,00 € TTC
- La pleine page intérieure en fin de rubrique : 525,00 € TTC / hors département 600 € TTC
- La demi-page intérieure en fin de rubrique : 315,00 € TTC / hors département 400 € TTC
- Le quart de page intérieure en fin de rubrique : 200 € TTC / hors département 300 € TTC